



Adhères à **SOLIDAIRES. UNITAIRES.
DEMOCRATIQUE**
Dit S.U.D. Automobile



10/10/2024

Avance prime intéressement local

À la suite de la réunion de DS du 8 octobre 2024, la direction nous annonce qu'il n'y aura pas d'avance sur la prime d'intéressement local, prévue au mois d'octobre, évoquant le décret du 29 juin 2024.

L'intéressement et la participation font partie des avantages sociaux pouvant être mis en place dans l'entreprise pour motiver et fidéliser ses salariés. La loi Partage de la valeur du 29 novembre 2023 prévoit la possibilité de verser des avances sur intéressement et participation.

[Décret en date du 29 juin 2024](#) vient préciser les conditions requises pour pouvoir verser ces avances :

- Le versement des avances est possible uniquement si l'accord d'intéressement ou de participation le prévoit ;
- Information et accord des salariés sur la possibilité de percevoir des avances.

Concernant l'information, le décret stipule qu'en l'absence d'indication sur le délai de réponse dans l'accord, le salarié dispose de 15 jours à compter de la réception de la lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé l'informant de cette possibilité pour donner son accord. A défaut d'accord express, aucune avance sur intéressement ou participation ne peut être versée au salarié.

La direction nous informe qu'elle ne pourra pas effectuer cette avance car notre logiciel paye n'est pas prévu pour différencier la paye et la prime !!! Une évolution du logiciel **devrait** être faite pour l'année prochaine...

S.U.D. Automobile n'a pas signé cet accord car nous souhaitons avoir une prime de lancement XDD indépendante de cet accord (et non liée au volume) et ces agissements nous confortent dans notre position.

Conditions de travail

Le constat reste le même depuis des mois malgré les différentes alertes que nous avons effectué dans les différentes instances. Toujours de grosses difficultés pour effectuer notre travail alors que nous ne sommes pas à la cadence maximale....

Conteneurs trop éloignés de notre moyen de fabrication, trop de déplacements à notre poste de travail, pièces mal stockées avec des difficultés lors de la prise de celles-ci. Manque de matériel pour effectuer nos tâches quotidiennes, sécurité pas respectée (exemple : piétons obligés de passer devant des palletiers, etc.).

La direction nous annonce l'arrivée prochaine de plusieurs ergonomes mais aux vues du travail à effectuer, nos problèmes ne sont pas prêt d'être résolus... Encore une fois, notre direction entend nos alertes mais ne prend pas en compte.

S.U.D. Automobile dépose un préavis de grève jusqu' au 31 décembre 2024 en espérant que la plupart de nos problèmes soient résolus.



